

Compte rendu de la séance du mardi 03 mars 2020

Présents : André ROUX, Bernard CREISSENT, Karine PASTRE, Marie-Thérèse CHAPELLE, Roseline PRADEILLES, José LOUREIRO, Serge LAPIERRE, Gisèle BOUTIN, Suzette BOUTONNET, Anne-Marie CAMPREDON, Régis JULIEN, Christophe DONNET.

Absents ayant donné procuration : Christophe NOURRY à Marie-Thérèse CHAPELLE, Gilles DUSSART à Serge LAPIERRE, Catherine DUBOST à Gisèle BOUTIN.

Absente : Joséphine ROBERT

Secrétaire de la séance : Karine PASTRE

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal de 4 février 2020

Approuvé à l'unanimité

2) Vote du Compte Administratif 2019

Dépenses d'investissement 2019 : 217 039.76 €

Recettes d'investissement 2019 : 148 398.96 €

Déficit d'investissement de 68 640.80 €

Dépenses de fonctionnement 2019 : 450 204.93 €

Recettes de fonctionnement 2019 : 672 994.19 €

Excédent de fonctionnement de 222 789.26 €

Soit un excédent général de 154 148.46 €

Monsieur le Maire quitte la salle au moment du vote.

Vote 14 voix POUR

3) Vote du compte de gestion 2019

Ce document est établi par Mme la Trésorière de Florac. Le compte de gestion représente au centime près le compte administratif.

Vote 15 voix POUR

4) Vote des 3 taxes

M. le Maire informe le Conseil Municipal que comme décidé en 2016, il n'y aura pas d'augmentation des taux. Le conseil municipal vote des taux "cibles" qui seront appliqués à la fin des 12 ans de lissage.

Les taux cibles votés sont :

Taxe d'habitation : 13.16%

Taxe Foncière Bâtie : 12.67%

Taxe Foncière non Bâtie : 206.02%

Vote 15 voix POUR

5) Vote du budget primitif 2020

Le budget primitif est voté en équilibre en fonctionnement et en investissement. Les projets d'investissement prévus au budget sont :

- l'accessibilité des WC de la salle polyvalente de Cocurès et terminer l'installation d'un bloc WC PMR sur la place de l'église

- l'aménagement du clos
- terminer le logement à l'ancienne mairie de Cocurès
- la fibre optique
- travaux de voirie

Le budget primitif est approuvé à l'unanimité.

6) Questions diverses

- Communauté de communes : compte rendu fait par André ROUX
- Otéis : compte rendu fait par André ROUX. Présentation des différents travaux prévus sur le court, moyen et long terme en rapport avec l'eau et l'assainissement.
- La Vernède : demande d'un habitant pour acquérir un morceau d'une partie du domaine public. Le domaine public est bien inaliénable. Il faudra se renseigner pour faire soit une servitude de passage ou un bail emphytéotique. La décision sera prise par la prochaine équipe municipale.
- Chemin des roches : devis la reconstruction du mur avec un enrochement en schistes. A valider par la prochaine équipe municipale.
- Mur du cimetière de Bédouès : les employés municipaux vont installer, une fois les souches arrachées par l'entreprise Alves, des pare-vues.
- Droit de chasser : présentation du dossier par Serge LAPIERRE. Après discussion et vote, un second courrier sera envoyé à l'association de chasse de Florac la St Hubert pour demander un second carnet de battue. Vote 5 CONTRE, 4 ABSTENTION, 6 POUR.
- Banc détérioré de la place de l'Eglise : une plainte a été déposée à la gendarmerie, un dossier va être constitué et envoyé à l'assurance.
- Vente des parcelles communales sur la route départementale pour l'élargissement de la route du Pont de Montvert : réception de l'acte notarié
- Logement du Foyer Rural : aménagement extérieur sera fait par les employés communaux au mois d'Avril
- Rue Chon Bartas : subvention du département accordée de 10 450 €. Les travaux vont prochainement débutés.
- Contentieux Charrier contre commune : la procédure est relancée
- Contentieux Chevalier contre commune : le dossier est classé et la commune demande le paiement de l'indemnisation.

Séance levée à 20 heures

Vu le Maire

Vu la secrétaire